

Y A-T-IL UNE PLACE POUR L'OPPOSITION DANS LA VILLE ?



Juste après son installation, M. Granier a convoqué une cellule de crise COVID qui rassemblait l'ensemble des chefs de groupes. Alors que la crise est toujours bien là, la cellule, elle n'a plus été convoquée depuis la mi-octobre. Il est pourtant indispensable de réunir toutes les forces de la ville pour contrôler la gestion désastreuse de la situation sanitaire par le gouvernement. La campagne de vaccination constitue le dernier scandale dans ce domaine. Nous ne serons jamais trop nombreux pour pallier aux erreurs en cascade commises par l'exécutif national.

Sept commissions ont été mises en place qui doivent permettre aux élu.es de tous bords d'apporter leurs points de vue. Seules deux ont été réunies à ce jour : la commission « Finances » (4 fois) et la commission « Culture, sports, vie associative et centre-ville » (1 fois). Elles ne sont pas des lieux de débat mais de simples chambres d'enregistrement des décisions prises par la majorité municipale. Le maire et son équipe ne semblent les envisager que comme des répétitions du conseil municipal. Les autres commissions n'ont jamais été réunies. L'une d'entre elles (« Transition écologique et énergétique ») se situe pourtant au cœur d'une actualité brûlante. Alors que des menaces pèsent lourdement sur l'avenir industriel de la ville, le maire a signé le « Pacte territorial de transition » sans aucune garantie d'emploi. Mme Ponsart, l'élue du collectif qui doit siéger dans cette commission, salariée de la centrale, aurait pu lui expliquer pourquoi il n'aurait pas fallu le faire. Une autre commission, « Education », est présentée comme une priorité pour la majorité. Le maire détient paraît-il des documents brûlants prouvant l'état de délabrement des bâtiments scolaires de la ville. Nous aurions aimé pouvoir les consulter. De même, M. Bendjeguella, inscrit à cette commission, aurait pu faire part à l'adjointe aux écoles des inquiétudes des parents d'élèves et des enseignants en ce qui concerne l'installation d'Algeco à l'école G. Brassens pour une durée de trois ans. Avec une promesse de campagne de mieux prendre en compte les attentes des Biverois.es, la commission qui devrait permettre cette prise en compte n'a pas non plus été réunie. Quant à la commission « Solidarité », il paraît étonnant qu'en ces temps de crise sanitaire et sociale, elle n'ait pas été non plus sollicitée.

Le mépris affiché pour l'opposition se traduit aussi par un refus de répondre aux questions lors des conseils municipaux. Les délégations attribuées au maire sont très nombreuses et étouffent les débats. Très souvent, il est simplement précisé que telle ou telle disposition est « légale », ne peut-elle pour autant être contestée ?

Rendez-vous sur le site : collectif-citoyen-gardanne-biver.fr
ou sur Facebook : Collectif Citoyen Gardanne Biver
Contacts : collectifcitoyengardannebiver@gmail.com

Lors des conseils municipaux...

Nous avons réclamé :

- que le conseil municipal soit diffusé sur le site de la ville afin que les administré.es ne soient pas contraint.es de se rendre client.es de l'entreprise Facebook ;
- que les subventions accordées à l'association « la main à la terre » le soient sur le long terme. On ne monte pas des projets de développement durable à court terme ;
- que les cafetiers et restaurateurs soient exonéré.es de la redevance d'occupation du domaine public pour l'année entière. Leur situation est extrêmement pénible, une exonération d'un trimestre est insuffisante ;
- le renforcement des dispositifs d'accompagnement à la parentalité et la mise en place d'actions spécifiques à la protection de l'enfance maltraitée ;
- la création d'aires de jeux inclusives, accessibles aux enfants atteints de handicap ;
- la remise en place d'un conseil municipal des enfants ;
- le déploiement des agents COVID sur le centre aéré ;
- une coordination par le CCAS pour créer du lien entre toutes les associations de solidarité.

Nous avons alerté la majorité :

- du risque démocratique que représentent les nombreuses délégations d'attributions du conseil municipal accordées au maire ;
- du risque de fracture entre forces de police et citoyen.nes qu'entraînent des démonstrations de force telles que l'opération qui a été déployée le 31 janvier à Biver visant l'interpellation de quelques motards dans les collines ;
- du fait que de nombreux vols ont été commis dans le quartier de Valabre ; du fait que le quartier de Fontvenelle, notamment le chemin des près, attend également des réponses pour assurer la sécurité des promeneurs ; du danger que représente la détérioration du DFCI du quartier La Rabassière qui ne permet plus l'accès des pompiers à la forêt en cas d'incendie.

Nous avons questionné la majorité :

- sur le nombre de locaux de 300 à 1000 m² susceptibles d'être préemptés en centre-ville. Nous n'avons pas obtenu de réponse et nous restons persuadé.es que cette mesure est insuffisante pour défendre les petits commerces ;
- sur l'intention qui se cache derrière la rémunération d'un directeur technique qui aurait le statut d'intermittent et qui déposséderait les fonctionnaires du service culture de leurs attributions ;
- sur la raison du recrutement en CDD d'un poste de responsable des commandes publiques, emploi stratégique.

Nous avons refusé :

- la signature du pacte pour la transition écologique et industrielle du territoire Gardanne-Meyreuil qui n'offre aucune garantie de maintien de l'emploi.

**La prochaine permanence des élu.es aura lieu le samedi 3 avril à 10 h au local 21 cours
Forbin, 13120 Gardanne**

**Rendez-vous sur le site : collectif-citoyen-gardanne-biver.fr
ou sur Facebook : Collectif Citoyen Gardanne Biver
Contacts : collectifcitoyengardannebiver@gmail.com**